



23.082

Legislaturplanung 2023–2027

Programme de la législature 2023–2027



CREVOISIER CRELIER MATHILDE

Jura

Groupe socialiste (S)

Crevoisier Crelier Mathilde (S, JU): Ma minorité, au chiffre 56quater, invite le Conseil fédéral à adopter le plan d'action pour la promotion du plurilinguisme et de cours de langue et de culture d'origine en collaboration avec les cantons. Cette proposition a un historique, puisqu'elle est issue du précédent programme de législature, celui qui s'étendait de 2019 à 2023. En effet, il y a quatre ans, les mesures de défense des langues minoritaires et du plurilinguisme, qui est, rappelons-le, l'un des piliers de la cohésion nationale, ont été jugées insuffisantes en début de législature. C'est pourquoi notre chambre a souhaité inscrire un véritable plan d'action dans le programme de la législature précédent.

Qu'en est-il aujourd'hui du bilan de cette législature? Le plan d'action demandé n'a pas encore été adopté. Si l'Office fédéral de la culture a mandaté un organisme externe afin de réaliser une étude, cette dernière n'a été publiée qu'en partie, dans un rapport intermédiaire, au mois de mars 2024, c'est-à-dire tout récemment. Cette étude identifie des lacunes – plusieurs lacunes – dans la mise en oeuvre du plurilinguisme et formule plusieurs recommandations. Ainsi, en l'état actuel, nous ne sommes pas encore dans une mise en oeuvre concrète des objectifs demandés dans le précédent programme de législature.

Cette demande de promouvoir et de donner un coup de pouce supplémentaire au plurilinguisme s'inscrit également dans le cadre du traitement du message culture. A cette occasion, il a été porté à l'attention de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture que les mesures actuelles, telles qu'elles figurent dans le message culture, ne suffisent pas. Elles vont évidemment dans la bonne direction, mais elles ne suffisent pas à garantir certains garde-fous. Je citerai l'exemple de l'enseignement des langues à l'école: au secondaire I, mais aussi au secondaire II, l'italien, par exemple, n'est pas proposé systématiquement dans toutes les écoles. Le français tend également à céder la place à l'anglais dans certains cantons. Il s'agit donc de réaffirmer notre volonté de maintenir la cohésion nationale garantie par le plurilinguisme.

Il est donc important d'aller plus loin que ce qui est formulé dans le programme de la législature. Vous l'avez peut-être vu: l'objectif 10, formulé au chiffre 56, reste très conceptuel, puisqu'il s'agit seulement d'adopter des objectifs stratégiques sur la promotion du plurilinguisme. Il n'est pas du tout question de mesures concrètes, celles que nous attendions déjà à la législature précédente.

C'est pourquoi je vous invite, au nom de la cohésion et de notre quadrilinguisme national, à soutenir l'inscription de ce plan d'action dans le programme de la législature.